

HEURES DES TEKOUFOT A NOS MONTRES, EN FRANCE ET EN ERETS-ISRAEL

Calcul du moment où selon un Minhag, on s'abstiendrait de boire de l'eau
Chéélat Guéchamim (date à partir de laquelle on demande la pluie)

Yosseph Roger Stioui – Tichri 5785

(Il existe un Minhag, une coutume très peu pratiquée où il est déconseillé de boire de l'eau pendant l'heure de la Tékoufa. Si vous souhaitez trouver la plage d'horaires, vous pouvez vous rendre directement à la fin de ce document, au paragraphe « Conclusion »).

Significations des Tékoufot

Notre calendrier est basé sur des années solaires et des mois lunaires.

L'année est déterminée par la révolution de la Terre autour du Soleil et dure 365 jours et 6 heures. Les mois sont synchronisés par rapport aux révolutions de la Lune autour de la Terre ¹.

Les Tékoufot et les Moladot (lunaisons) sont des phénomènes planétaires (saisons, lunaisons, conjonctions) qui se produisent aux mêmes moments pour tout le monde. C'est autour du calcul de ces moments qu'est fondé notre calendrier.

Le terme « Tékoufa » signifie « saison » et désigne également le moment du début d'une saison. Il existe 4 Tékoufot, moments-clés dans l'année. La Tékoufa de Tichri en automne, celle de Tévet, en hiver, celle de Nissan, au printemps et celle de Tamouz, en été.

Chaque Tékoufa se situe chaque année, aux mêmes dates du calendrier civil, qui lui, est solaire ², mais à des heures différentes.

La Tékoufa de Nissan, par exemple, nous sert de point de repère afin que Pessa'h soit toujours célébré au printemps, comme le demande la Torah (*Deutéronome 16,1*). Etant donné que 12 mois lunaires sont plus courts que 12 mois solaires, lorsque l'on s'aperçoit que Pessa'h va tomber plus d'un mois avant la Tékoufa de Nissan, on insère le mois supplémentaire de Adar I.

Heures des Tékoufot ('Iroubin 56a)

Les Tékoufot sont inscrites dans le temps moyen, ce qui nous permet de pouvoir additionner ces moments ³.

Les quatre Tékoufot d'une même année sont espacées de $365 \text{ j } \frac{1}{4} / 4 = 91 \text{ j } 7 \text{ h } 30$, c'est-à-dire, 13 semaines et 7h 30. Par exemple, une Tékoufa de Nissan à 0h, la Tékoufa suivante, celle de Tamouz sera à 7h 30, celle de Tichri à 15h, puis celle de Tévet, à 22h 30.

D'autre part, dans notre calendrier dit « de Chmouel », l'année solaire dure $365 \text{ j } \frac{1}{4}$, c'est-à-dire 52 semaines et 1 jour $\frac{1}{4}$. D'une année sur l'autre, une même Tékoufa tombe donc 1j et 6h plus tard. Par exemple, une Tékoufa de Nissan à 0h, l'année suivante, elle tombera à 6h, ensuite 12h, puis 18h.

NISSAN (printemps) 7 – 8 avril	Tékoufot espacées de 7,5h	TAMOUZ (été) 7 – 8 juillet	TICHRI (automne) 7 octobre	TEVET (hiver) 6 – 7 janvier
0	+ 7h30	7h 30	15	22h 30
+ 6 h par année				
6		13h 30	21	4h 30
12		19h 30	3	10h 30
18		1h 30	9	16h 30

Tableau des heures des Tékoufot

Ces heures de Tékoufot (et Moladot) indiquées sur nos calendriers ne sont pas des heures de nos montres, ni même à celles des habitants de Jérusalem. En effet, nos montres indiquent des heures moyennes, déterminées par les scientifiques, avec Greenwich comme référence, alors que nos heures de Tékoufot sont calées sur le méridien de Jérusalem et ne peuvent être exprimées selon les méridiens des autres régions du globe.

Cependant, pour ce qui est des implications de ces moments, comme par exemple, les temps limites pour la récitation de Bircat Halévana, ou, selon un Minhag (coutume) très peu pratiqué, il est recommandé de s'abstenir de boire de l'eau aux moments des Tékoufot, il sera alors nécessaire de traduire ces heures selon les montres de chaque pays du monde.

Pour la plupart des opinions, ces heures ne sont pas Zemaniot, mais Chavot – fixes, car elles mesurent des phénomènes planétaires et ne sont pas influencées par les levers et couchers du Soleil en un lieu du globe.

Chéélat Guéchamim (demande de pluie)

La prière de demande de pluie est récitée à partir du 60^e jour après la Tékoufa de Tichri (*Ta'anit 10b*).

Comme nous l'avons vu plus haut, les Tékoufot se situent toujours aux mêmes dates du calendrier civil qui lui, est solaire.

Nous savons par calcul que la Tékoufa de Tichri tombe toujours un 7 octobre. Par exemple, le 7 octobre à 3h, puis l'année suivante, le 7 octobre à 9h, puis 7 octobre à 15h, puis 7 octobre à 21h, puis de nouveau 3h, etc. Or, dans l'année où elle tombe à 21h, donc après 18h, c'est déjà le lendemain pour le calendrier juif, comme si nous étions le 8 octobre. C'est la raison pour laquelle nous récitons la Chéélat Guéchamim le 60^e jour de la Tékoufa de Tichri, c'est-à-dire le 5 décembre, mais une fois tous les 4 ans, c'est le 6 décembre.

On retiendra comme moyen mnémotechnique, lorsque l'année civile à venir est bissextile, la Chéélat Guéchamim sera le 6 décembre. En effet, le 29 février à venir nous fera «consommer un jour » et donc reculer les Tékoufot d'une journée et nous ramener la Chéélat Guéchamim de l'année suivante au 5 décembre. Ce qui fut le cas récemment avec le 6 décembre 2023, suivi du 29 février 2024.

Minhag de ne pas boire de l'eau pendant les Tékoufot ⁴

Selon un Minhag (Rav Aboudaram Ch.29, Taz Y.D. 116,4, Solet Nékiya de Rav Mazouz p.110), il est déconseillé de boire de l'eau en raison des risques encourus. La Tékoufa de Tévet est associée à l'histoire de la fille de Yiftah dont les larmes souillèrent les eaux du monde. La Tékoufa de Nissan est quant à elle, liée à la plaie du sang en Egypte. La Tékoufa de Tamouz est reliée à l'épisode des eaux de Mara, avec les eaux amères dans le désert. Enfin, la Tékoufa de Tichri est associée au sacrifice d'Isaak, où une goutte de sang coula quand même et pollua les eaux du monde.

Selon une seconde explication, les Tékoufot coïncident avec la relève des anges tutélaires, chargés de mission sur l'approvisionnement en eau dans le monde.

Le 'Hida (Ma'hazik Berakha Sim 455) en parle, ainsi que le Rama (O.H. Sim. 455). Le 'Alé Hadass ⁵ cite de nombreux Poskim.

Selon le Péri 'Hadach (OH. fin Sim 428), il est de coutume d'annoncer l'heure de la Tékoufa à la synagogue afin que les fidèles pensent à s'abstenir de boire de l'eau à ce moment-là. Ceci pour plusieurs raisons essentiellement liées à certains dangers que cela représente ⁶. L'eau ne serait consommable au moment de la Tékoufa que si l'on avait auparavant immergé un morceau de métal ou qu'elle avait été bouillie auparavant.

Exemple de calcul

Voici la formule de calcul pour adapter les Tékoufot à l'heure d'un pays, à partir des heures indiquées sur nos calendriers.

Heure de la Tékoufa – 2h 21 (longitude de Jérusalem) + décalage horaire du pays (1h pour la France et 2h pour Erets-Israël) +1 heure d'été (éventuelle)

Prenons l'exemple de la Tékoufa de Tichri 5785 est signalée à **3h** du matin.

3h est l'heure moyenne de Jérusalem.

On soustrait la longitude de Jérusalem (35°14'E) qui vaut 2h 21 pour avoir l'heure de Greenwich.

On ajoute le décalage horaire du pays : +1h pour la France ou +2h pour Erets-Israël.

On ajoute l'heure d'été (ici, en octobre) : +1h (ne pas ajouter 1h en hiver)

Résultat pour Tichri 5785, pour la France, : **3h** – 2h 21 + 1h + 1h = 2h 39 ⁷

Pour Erets-Israël, : **3h** – 2h 21 + 2h + 1h = 3h 39

Plages d'horaires

Afin d'encadrer ces moments de Tékoufa, on ne boira donc pas d'eau une-demi heure avant et une-demi heure après ce moment, comptées en heures fixes et non Zemaniot – saisonnières, car ce sont des heures « planétaires » et ne dépendent pas des coordonnées locales de nos villes.

Dans *Solet Nékiya p.109-111*, Rabbi Méïr Mazouz cite plusieurs opinions qui prévoient des moments différents, avant ou après celui de la Tékoufa, et même pour certaines, des moments différents selon les saisons (1h ou 1h ½ avant ou après la Tékoufa). Mais il cite le 'Hida pour qui il n'y a pas lieu d'être ma'hmir – rigoureux – en consacrant un long moment, car seul l'instant précis de la Tékoufa compte.

Conclusion

En résumé, on ne boira pas d'eau pendant 1 heure,

- <u>En France</u> :	En été, à partir de	1 heure avant la Tékoufa
	En hiver, à partir de	2 heures avant la Tékoufa
- <u>En Erets-Israël</u> :	En été, à partir de	l'heure de la Tékoufa
	En hiver, à partir de	1 heure avant la Tékoufa

Exemple pour cette Tékoufa de Tichri 5785, prévue à 3h du matin, on ne boira pas d'eau : en France entre 2h et 3h,
: en Erets-Israël entre 3h et 4h.

¹ La lunaison est de 29 jours 12 heures et 793 'halakim (1 'hélek = 1/1080 heure).

² Si nous ne disposons pas du calendrier civil solaire, nous en aurions créé un, probablement similaire au calendrier Julien, afin de positionner les Tékoufot.

³ Les heures de nos Tékoufot ne sont pas inscrites dans le temps vrai (astronomique), car d'un jour à l'autre, l'intervalle entre deux temps vrais varie et n'est jamais de 24h et on ne peut pas additionner des moments inscrits dans des temps vrais. Ce sont donc des heures par définition, inscrites dans le temps moyen, résultant de la division de $365\frac{1}{4}$ par 4. Cela nous permettra de les additionner.

En revanche, la première Tékoufa de Nissan de la Création se réfère forcément au midi vrai de Jérusalem, c'est-à-dire au moment où le Soleil culmine dans le ciel de la Ville Sainte, à la mi-journée, à l'équinoxe du printemps. Ce moment initial est inscrit dans le temps vrai. C'est à partir de ce moment que sont comptées nos Tékoufot moyennes.

L'équation du temps représente la différence entre le temps vrai et le temps moyen.

⁴ Voici l'opinion de Rav Posen Chlita à ce sujet : Afin de déterminer la Tékoufa pour le peuple, Chmouel a ajouté 6 heures précises aux 365 jours de l'année, tandis que Rav Ada a ajouté environ 5 minutes de moins [que ces 6 heures]. La Tékoufa de « Chmouel », est plus simple à calculer pour les gens. Cependant, la Tékoufa de Rav Ada est plus précise, car d'une part, elle suppose une année plus courte de 6 minutes environ et d'autre part, dans la réalité, les Tékoufot ne sont pas équidistantes les unes des autres. Cela est dû à la trajectoire elliptique du parcours annuel de la Terre. C'est la raison pour laquelle il est difficile de dire qu'au moment de la Tékoufa de Chmouel, il existe un danger de boire de l'eau. Cependant, étant donné que des Poskim en tiennent compte, nous ne pouvons pas l'ignorer.

⁵ Voir le 'Alé Hadass p. 282 de Rav David Sitbon qui cite de nombreux Poskim.

⁶ Dans son ouvrage « *Solet Nékiya* » p.109, Rabbi Méir Mazouz Chlita développe ce thème en citant plusieurs décisionnaires. Voir aussi notre ouvrage « *Le Calendrier Hébraïque* » p. 61.

⁷ Attention, il n'y a pas lieu d'indiquer ces heures sur les calendriers. Cela sèmera la confusion.